

Procès-Verbal du conseil municipal du 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 septembre 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Isabelle SCARABOTTO, Sébastien CHANEL, Pierre BELSOT Adélaïde JACQUOT, Jérôme FAIVRE, Didier MEGARD,

EXCUSE(E)(S) : Laetitia PRINCE, Valérie BOISSON, Michel VENEL, Serge VILLET

ABSENT(E)(S) : /

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Renouvellement bail magasin (annule et remplace délib. 2025-10)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le renouvellement du bail du magasin au 1^{er} juin 2025 et fixe le prix de location à 950.00 € par mois.

2 – Feux tricolores

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'après plusieurs contacts avec les différents intervenants sur ce projet d'installation de feux tricolores route de Dole et route de Lons Le Saunier. L'échéancier financier prévoit un montant de travaux de 29 735.52 € TTC. Des subventions au conseil départemental et au Grand Dole seront à demander.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la réalisation de ce projet.

3 – Terrain de foot

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal de la demande du club de foot de Pleure pour l'utilisation du terrain de foot. Ces derniers proposent une convention qui mérite d'être revue car il n'y a par exemple pas de locaux mis à disposition. D'autres questions se posent : local à installer ? qui pour le faire ? les charges (eau-électricité) ? Cages de foot (filet, etc...) ? entretien du terrain à leur charge ? Il faudrait reposer une convention modifiée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le principe de cette affectation, en attendant des précisions sur la gestion du lieu.

4 – Judo

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la demande de Monsieur BOUTIBA pour avoir une salle pour faire un entraînement de Judo au titre du CCSVA Mont-Sous-Vaudrey. La salle de sport dédiée à l'école lui a été présentée et il doit revoir avec ses instances pour savoir comment cela est possible.

5 – Informations Travaux

- SOGEDO : nouvelle conduite d'eau installée route de Dole – Lons Le Saunier (environ 76 branchements)
Travaux à l'automne
- Reprise d'évacuation des eaux pluviales par le Grand Dole vers la boulangerie notamment.
- Le fossé avec Chez Isabelle SCARABOTTO est bouché. Voir le département pour le nettoyer.
- Problème d'évacuation des eaux des maisons rue des Miracles (BUCHAILLOT et alentours). Tout est bouché, il faudrait refaire les évacuations et les fossés en traversant le champ de Monsieur MARTIN Jean.
- Problème de stagnation des eaux chemin des Chintres vers chez Mme VUILLAUME. Comment l'évacuer ? soit vers l'arrière, vers le chemin du Sept (nécessite de servitudes) ou alors retour vers la RD 475 (par quel passage ?).
- PCS : plan communal de sécurité
Ce plan est seulement recommandé (pas obligatoire) pour la commune du Deschaux. Il est cependant presque nécessaire car il débouchera sur le PCS Intercommunal du Grand Dole
- Ecole : demande d'aménagement de la cour d'école (traçage) estimé à 3 000.00 €. Il y aurait des subventions prévues d'après la directrice mais il n'y a plus de fonds. Des tables + bancs ont été commandés.
Carole RENAULT est nommée directrice.
2 nouvelles institutrices seront nommées pour la prochaine rentrée avec 6 classes.
Le toit du bungalow s'abîme, que faire ?
La rénovation d'une salle de classe est prévue cet été. 2 petits WC sont à changer.

6 – Maison LESOURD

Démolition ?

7 – Affaire GAUTRONNET

Le Maire informe le Conseil Municipal, de difficultés rencontrées avec Monsieur GAUTRONNET et son camion chemin du Carrouge.
Voir CU derrière chez HOUSER (zone artisanale)

8 – Vide grenier juillet 2025

Réunion le 12 juin 2025 à 20 h 30. La Fruitière

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 00.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)